

## Tickets restaurant

Durée prolongée, montant journalier doublé, valables le dimanche



Tickets restaurant

### Un coup de pouce aux restaurateurs

Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a annoncé hier, le maintien du doublement du plafond journalier à 38€ des titres-restaurant lorsqu'ils seront utilisés dans des restaurants jusqu'à la fin du mois de juin et ils pourront être utilisés le week-end. Il apporte ainsi un soutien aux restaurateurs. Il souligne aussi la possibilité d'échanger des titres 2021 jusqu'au 15 mars 2022.

Utilisé par plus de 4 millions de salariés, le titre-restaurant représente 15 % du CA de la restauration commerciale. Cette nouvelle prolongation va permettre à certains établissements de bénéficier d'un surcroît d'activité souligne dans un tweet Hubert Jan, président de l'UMIH branche restauration